

Lors de la reprise de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Les Méchins tenue à la salle municipale, le lundi 4 mars 2013 à 19h00, reprise le 11 mars 2013 à 19h00 à laquelle étaient présents :

Monsieur Clément Marceau, conseiller au siège # 2

Monsieur Gaston Bouchard, conseiller au siège # 3

Monsieur Réal Isabel, conseiller au siège # 4

Madame Suzie Gagné, conseillère au siège # 5

Monsieur Steve Ouimet, conseiller au siège # 6

Madame Lyne Fortin Directrice générale et secrétaire-trésorière, était aussi présente.

Étaient absents : Monsieur Jean-Sébastien Barriault, maire et Madame Francine Verreault, conseillère au siège # 1.

Formant quorum sous la présidence de M. Steve Ouimet, maire suppléant, la séance débuta.

2013-59 **TRANSMISSION À LA M.R.C. DE MATANE DE L'ÉTAT DES IMMEUBLES À ÊTRE VENDUS POUR NON-PAIEMENT DE TAXES.**

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Gaston Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ordonner à la secrétaire-trésorière, conformément à l'article 1023 du code municipal (L.R.Q. chapitre C-27.1), de transmettre avant le 19^{ième} jour de mars 2013, au bureau de la municipalité régionale de comté de Matane, l'état ci-après des immeubles qui devront être vendus pour le non-paiement des taxes municipales et/ou scolaires. Le tout décrit à l'annexe « A » et faisant partie intégrante de la présente résolution.

La secrétaire-trésorière est autorisée à soustraire de la présente liste tout immeuble dont le propriétaire aura acquitté avant le 15 mars 2013, la totalité des sommes dues ou ceux qui auront pris des arrangements avec la directrice-générale.

2013-60 **TERRAIN RUE CROUSSETTE – RÉSERVATION D'UN TERRAIN.**

Il est proposé par M. Réal Isabel, appuyé par M. Gaston Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité réserve un terrain (lot 26B-1-19 rang un canton Dalibaire, d'une superficie de 2 007,6 mètres carrés) à Mme Jessy Bernier Sergerie et Éric Tanguay. Le prix vendu sera de 0,50 cents du pied carré plus taxes. Le terrain est réservé pour une période de six mois (Jusqu'au 11 septembre 2013). Un dépôt de \$ 100,00 devra être fait par Mme Jessy Bernier Sergerie et M. Éric Tanguay. Le contrat devra être signé au plus tard le 11 septembre 2013.

2013-61 **ÉQUIPEMENTS POUR RINÇAGE DES BORNES FONTAINES ET DU RÉSEAU.**

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Réal Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité achète chez Distribution Brunet, les équipements nécessaires pour le rinçage des bornes fontaines et du réseau. Le tout selon la soumission no. 5103-006771 du 07-03-2013 au montant de \$ 2 723,60 taxes incluses.

Que la directrice générale est autorisée à faire les transferts budgétaires nécessaires.

2013-62

POMPE FLYGT POUR LE SYSTÈME DE POMPAGE D'ÉGOUT RUE DE LA MER.

Il est proposé par M. Réal Isabel, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité achète chez Groupe Voyer Inc., une pompe flygt 3102. Le tout selon la soumission no. 8561 du 07-03-2013 au montant de \$ 9 991,76 taxes incluses. La dépense sera prise à même le surplus accumulé.

2013-63

MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR 2013.

Il est proposé par Mme Suzie Gagné, appuyé par M. Gaston Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'on modifie le calendrier des séances du conseil pour 2013 comme suit :

Ce sera le 8 avril 2013 au lieu du 1^{er} avril 2013 pour la séance ordinaire du mois d'avril 2013.

2013-64

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

Il est proposé par Mme Suzie Gagné, appuyé par M. Réal Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée.

Steve Ouimet, maire suppléant

Lyne Fortin g.m.a. Directrice générale et
Secrétaire-trésorière